

C.A.P.a
Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Jardinier Paysagiste

Conditions d'admission et démarches pour suivre la formation

C.A.P.a Jardinier Paysagiste au LMHP Jeanne Baret :

Vous devez être issu d'une classe de troisième.

Pour être affecté, vous devez vous rapprocher de votre collège d'origine qui vous indiquera la procédure d'orientation post-troisième.



**LYCÉE DES MÉTIERS DE
L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE
JEANNE BARET**

16 rue Paul Doumer
93512 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 48 70 41 10
Mail : ce.0931779d@ac-creteil.fr

www.lyceehorticulture93.fr

Menu > nos formations
> CAPa Jardinier Paysagiste



 [lycee_paysage_horticulture](https://www.instagram.com/lycee_paysage_horticulture)

C.A.P.a
Jardinier Paysagiste

Lycée des Métiers de l'Horticulture et du Paysage Jeanne Baret
Montreuil



Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Formation post – troisième

Préparation en 2 ans d'un diplôme de niveau 3

C.A.P.a. Jardinier Paysagiste

Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Jardinier Paysagiste** est une formation professionnelle dispensée en 2 ans et est proposé aux élèves de 3e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides.

Des cours techniques et des enseignements généraux permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au **métier de jardinier paysagiste**.

Tout au long de sa formation, l'élève en **C.A.P.a. Jardinier Paysagiste** acquiert des connaissances et des compétences professionnelles dans les quatre domaines suivants :

- 1) **Mise en place d'ouvrages et de végétaux**
 - Travaux de préparation du sol
 - Plantation des végétaux
 - Travaux de construction d'ouvrages paysagers
- 2) **Entretien d'espaces paysagers et/ou naturels**
 - Taille des végétaux
 - Tonte et fauchage de gazon et de prairie
 - Débroussaillages
 - Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives
- 3) **Maintenance des matériels**
 - Connaissance et maintenance des outils et des matériels
 - Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électriques
- 4) **Communication en situation professionnelle**
 - Signalement des anomalies observées
 - Réponse aux sollicitations d'un client ou d'un usager
 - Analyses de situations et comptes rendus

Pendant la préparation du diplôme, l'élève cultive et développe :

- Esprit d'équipe et respect de l'autre
- Capacités d'écoute et de communication
- Dynamisme, dextérité
- Sens de l'organisation
- Sens de l'analyse et de l'observation
- Sens artistique
- Autonomie et prise d'initiatives
- Connaissances des végétaux

La formation **C.A.P.a. Jardinier Paysagiste** comprend des **P.F.M.P.** (périodes de formation en milieu professionnel) : 13 semaines sur deux années. Les périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires et, à compter de la rentrée 2023, gratifiées d'une allocation versée par l'État cumulable avec celle éventuellement versée par l'entreprise.

Le Diplôme **C.A.P.a. Jardinier Paysagiste** s'obtient à 80% en contrôle continu et à 20% en épreuves terminales en fin de cycle.

Au terme de leur formation, forts d'une qualification d'ouvrier spécialisé et d'un **diplôme de niveau 3**, les élèves titulaires du **C.A.P.a. Jardinier Paysagiste** peuvent s'engager dans la vie active ou continuer leurs études.

Après l'obtention de son diplôme, le titulaire du **C.A.P.a. Jardinier Paysagiste** peut :

- travailler pour les entreprises paysagistes, les collectivités territoriales au sein desquelles il assurera l'entretien des espaces verts, des jardins et des forêts,
- compléter sa formation au sein du lycée Jeanne Baret par la préparation d'un autre C.A.P. ou d'un Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers ou Productions Horticoles.

Les + de la formation

C.A.P.a. Jardinier Paysagiste au LMHP Jeanne Baret :

- *Un cadre de travail agréable et un environnement adapté*
- *Une pédagogie dynamique et une équipe d'enseignants engagés*
- *Des effectifs raisonnables en classe permettent un accompagnement personnalisé*
- *La présence de pépinières et de serres sur le site du lycée avec la possibilité d'intervention des élèves*
- *Des travaux pratiques sur les 4 hectares d'un plateau technique composé de plusieurs milliers de variétés de végétaux*
- *Un MIP (Module d'Initiative Professionnelle) : **Les jardins nourriciers et solidaires urbains et périurbains***
- *Des stages en entreprises du paysage ou en collectivités territoriales*
- *Une certification PIX en fin de cycle*
- *L'enseignement des arts, appliqués au domaine de l'aménagement paysager (conception paysagère)*
- *La participation à des projets artistiques et culturels et à des mises en situation professionnelle*